

Le Regroupement d'Assistantes Maternelles de Valenciennes

février 2013

[Imprimer la page](#)

[Index](#)

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Parentalité
- Soutien à domicile
- Partenariat / transversalité
- Pratiques professionnelles

Département

Nord (59)

Sur le vif

« Pour mettre en oeuvre ce projet, nous n'avons pas enfoncé des portes, puisque ces dernières n'existaient pas » La présidente de l'association et assistante maternelle des P'tits Renardeaux.

Porteur(s) de l'action

Association Loi 1901 Les P'tits Renardeaux

Objectif(s) et bref descriptif

Afin de rendre le territoire plus attractif, en diversifiant les modes d'accueil de la petite enfance et en augmentant le nombre de places autour des horaires atypiques, la municipalité de Valenciennes encourage les assistantes maternelles à se regrouper hors de leur domicile, comme la loi les y autorise depuis 2009. Ouvert en 2010 par trois professionnelles, le regroupement "Les P'tits Renardeaux" propose un mode d'accueil économique et souple, situé dans un local d'une école élémentaire, en proximité d'un bassin d'emploi.



Origine(s)

En 2008, la municipalité de Valenciennes fait le constat d'un manque de place d'accueil de la petite enfance. Début 2009, pas moins de 300 demandes enregistrées en mairie demeurent sans solution. Or, dans le même temps, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 fixe les modalités selon lesquelles les assistantes maternelles sont autorisées à se regrouper pour exercer leur activité professionnelle hors de leur domicile. Très vite, la municipalité y voit une façon d'améliorer l'attractivité de son territoire en diversifiant les modes d'accueil notamment autour des horaires atypiques. Elle encourage donc, en informant le relais assistantes maternelles (RAM), les professionnelles à investir cette nouvelle façon de travailler. Trois assistantes maternelles, qui font par ailleurs le constat d'un déficit en termes d'accueil en horaires atypiques, saisissent la proposition de la municipalité et créent leur association « les P'tits Renardeaux ». Ensemble, elles élaborent le projet éducatif, le règlement intérieur, les plannings et le budget prévisionnel. Elles déposent les statuts de l'association et la mairie met à disposition un local dans une école élémentaire. Après être passé par les services du président du Conseil général du Nord via la protection maternelle et infantile (PMI), un dossier de demande est envoyé à la Caf de Valenciennes qui examine la faisabilité financière du projet. Lorsque l'accord est donné, une convention tripartite est signée. Le regroupement d'assistantes maternelles les P'tits Renardeaux ouvre en juin 2010 dans le quartier des Acacias.

Description détaillée

A son ouverture, les « P'tits renardeaux » constituent le premier regroupement d'Assistantes Maternelles du Département. Il est installé dans l'ancien logement de fonction d'une école élémentaire mis à disposition par la mairie contre un loyer modique et aménagé par ses soins en suivant les recommandation de la PMI, de sorte à être conforme aux normes de sécurité en vigueur : plafonds abaissés, remplacement des fenêtres par d'autres en double vitrage et aménagement de deux dortoirs, un pour les plus petits et l'autre pour les enfants plus âgés qui ont moins besoin de dormir.. Le tout doit permettre de « garantir la santé et la sécurité des mineurs ».

Les trois professionnelles y reçoivent une douzaine d'enfants (4 chacune) de 0 à 6 ans, cinq jours par semaine, de 5h30 à 21h30. Le coût est de 3 à 4 € de l'heure par enfant. Les parents, qui viennent du Valenciennois, mais aussi du Cambrésis (35 km au sud) participent également aux frais de repas qui sont préparés par les assistantes maternelles. Ces dernières ont en effet réalisé une déclaration préalable d'activité de restauration collective auprès des services vétérinaires.

Pour ces dernières, travailler en groupe leur permet d'assurer une meilleure sécurité et d'élever leur niveau de compétence en suivant des formations à tour de rôle. Elles disent apprécier l'idée de « quitter la maison pour aller travailler ». Elles soulignent également la grande commodité des lieux. En l'absence de l'une d'entre elles, les remplacements sont aussi largement facilités.

La mutualisation induite par le regroupement ne change rien à leur statut. Les professionnelles demeurent indépendantes et sont payées directement par les parents-employeurs qui continuent à bénéficier de la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). L'association sert à régler les factures et à bénéficier d'une assurance commune.

Néanmoins, les professionnelles restent soumises aux dispositions du Code du travail, du Code de l'action sociale et des familles et du Code de la sécurité sociale.

Bilan

Pour les parents

- Offre supplémentaire dans le choix du mode de garde.
- Dispositif qui répond à leurs attentes.
- Investissement dans la vie de la structure.
- Accueil collectif à petites dimensions.
- Maintien de l'accueil de l'enfant face à l'indisponibilité d'une des assistantes maternelles.
- Horaires atypiques.
- Cahier de transmission avec la famille.

Pour les enfants

- Respect du rythme de chaque enfant.
- Relation personnalisée.
- Lieu exclusivement réservé à l'accueil des jeunes enfants.
- Création de véritables liens entre les enfants (de 9 à 12 maximum pour 3 assistantes maternelles).
- Socialisation.

Conseil Général

- Sécurité accrue de l'accueil.
- Accueil semi collectif.
- Diversités des activités d'éveil.
- Mutualisation des compétences.

Partenaire(s)

Mairie de Valenciennes : Fourniture des locaux et prise en charge des travaux.

Caf de Valenciennes : Aide à l'installation via une subvention de 30% des achats en investissement sur les 2 premières années.

Cg du Nord (PMI) : Agrément des professionnelles, avis du service de PMI pour évaluation des conditions matérielles de l'accueil.

Moyens

Humains

3 ETP

Matériels

Un local de plusieurs pièces conformément aux dispositions en vigueur.

Financiers

6 500 euros par an (hors installation)

Contact

SLUPEK Beatrice

Présidente

Association Les P'tits Renardeaux

Adresse : Place des Acacias
59300
Valenciennes
France

Courriel : lespetitsrenardeaux@laposte.net